

Projet Interreg franco-suisse

# «Autonomie 2020»

Le projet «Autonomie 2020», qui vise à explorer de nouvelles réponses en matière d'accompagnement des personnes âgées, réunit de nombreux acteurs de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Texte: Brigitte Longeric / Photo: @Dep 74 / L. Guette



Les chefs de file et partenaires franco-suisse du projet Interreg «Autonomie 2020».

Dans le contexte actuel de vieillissement de la population, les technologies innovantes prennent de plus en plus de place et doivent permettre de faire face aux défis qui se présentent en termes de prise en charge des personnes âgées, souvent atteintes dans leur santé et dépendantes. Jusqu'en 2019, le projet franco-suisse «Autonomie 2020», officiellement lancé en mars dernier, a pour objectif de faciliter le développement de l'utilisation des outils de gérontechnologie via une approche répondant au mieux aux besoins des utilisateurs et des professionnels. Le projet réunit des acteurs institutionnels, académiques, économiques et du domaine médico-social du bassin lémanique autour de la question du maintien à domicile des personnes âgées avec l'aide des gérontechnologies. Les chefs de file de ce projet sont le Département de la Haute-

Savoie et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. Quant aux partenaires, il s'agit des organismes suivants: Haute Ecole de la Santé Valais, Groupement valaisan des Centres médico-sociaux, Centre médico-social de Sierre, Association Cité générations à Genève, Centre hospitalier Annecy-Genévois et Association «Thésame Mécatronique et Management».

## Au-delà des frontières

La problématique du vieillissement concerne en effet tout le monde, comme le souligne Josiane Lei, conseillère départementale à Evian-les-Bains: «Les besoins des personnes âgées sont partout les mêmes, de part et d'autre de la frontière». L'espace lémanique (Genève, Valais, Vaud – Haute Savoie et Ain) compte aujourd'hui près de 2,9 millions d'habitants et la part des aînés croît d'année en année. Avec la pénurie de professionnels qui se profile, le maintien à domicile est une priorité.

«L'objectif du projet autonomie 2020 est de favoriser un vieillissement en santé» commente à son tour Jacques Chapuis, directeur de la HEDS La Source. «Mais pour que ce projet ait un sens, les différents partenaires impliqués doivent pouvoir exprimer leurs besoins. Avant de mettre en place de nouvelles mesures, il est impératif d'écouter ce que disent les aînés, mais également les professionnels qui les accompagnent».

## Pas de «techno-push»!

Dans le domaine de la santé plus que dans d'autres, ce n'est pas aux techno-

logies du futur de trouver des débouchés. L'offre est en effet pléthorique dans le secteur des objets connectés, mais-ceux-ci correspondent-ils toujours à des besoins réels? C'est pour éviter un développement inapproprié des gérontechnologies qu'a été créé par exemple le «Senior Living Lab», un laboratoire dédié aux questions de qualité de vie et de bien-être des seniors et de leurs proches aidants en Suisse romande. L'objectif de ce laboratoire et d'associer les seniors à la création et au développement de nouveaux produits, services et pratiques.

Autre point évoqué: l'importance du tissu social. A l'occasion du lancement du projet Autonomie 2020, plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance du facteur humain. Car si la technologie apporte de réels avantages sur le plan de la sécurité par exemple, il ne faut pas qu'elle remplace les rapports humains, indispensables au «bien vieillir».

## Les programmes INTERREG

Dans le cadre de sa politique de cohésion, l'Union européenne a lancé au début des années 1990 les programmes de coopération territoriale européenne appelés INTERREG. Ces programmes encouragent les acteurs publics et privés des Etats membres et du continent européen à travailler ensemble au-delà des frontières et à apprendre les uns des autres à travers différents projets et réseaux conjoints. La Suisse est associée à cette coopération transfrontalière depuis 1994. ■

Planification du projet

## Cinq actions majeures

1. Enquête et analyse des perceptions des besoins des aînés, de leurs aidants et du personnel médico-social.
2. Constitution d'une base de données et de connaissances pouvant permettre l'émergence de projets innovants.
3. Expérimentations à domicile.
4. Développement d'un laboratoire vivant (Living Lab).
5. Elaboration et mise en œuvre d'un concept de formation modulaire sur les gérontotechnologies.